

# COMPTE RENDU DE LA REUNION NAP

## Service Sport Jeunesse – Représentants Parents d'élèves écoles du Bourg et Olhette

|                                    |  |
|------------------------------------|--|
| <b>Date de la réunion :</b>        | 10 juin 2016   |
| <b>Présents :</b>                  | Madame BOURDEAU représentante des parents d'élèves de l'école du Bourg, Madame OLAIZOLA et, représentante des parents d'élèves école d'Olhette, Mesdames LABARRY LECUONA, directrice du Service Sport Jeunesse, HALSOUET et LARZABAL, directrices des Services Périscolaires du Bourg et d'Olhette |
| <b>Excusés :</b>                   |  |
| <b>Compte-rendu effectué par :</b> | Madame LABARRY LECUONA   |

### La réunion porte sur l'organisation des NAP dans les écoles d'Urrugne sur le dernier trimestre

Introduction sur le rappel du décret, les obligations réglementaires et les partenaires :

La CAF verse une subvention pour les NAP. Effectivement les accueils de loisirs (CENTRE DE LOISIRS-ACCUEILS PERISCOLAIRES –NAP) sont déclarés au Ministère de la Jeunesse et des Sports (Direction Départementale de la Cohésion Sociale, Pôle Jeunesse et Sport - DDCS). Cette déclaration permet le versement d'une subvention par la CAF. Les accueils de loisirs doivent appliquer les obligations réglementaires de la DDCS pôle Jeunesse et Sport. Entre autres, le respect du taux d'encadrement (1 animateur pour 14 enfants en maternelle et 1 adulte pour 18 en primaire). Il est donc primordial que les parents appliquent et respectent les procédures d'inscription, et qu'ils viennent récupérer leur enfant dès lors qu'il n'est pas inscrit. Il n'est pas envisageable sur un plan réglementaire d'accueillir un effectif enfant supérieur aux obligations réglementaires -> d'où l'importance pour les équipes de toujours connaître le nombre d'enfants présents

La CAF partenaire financier subventionne les NAP. (0,54 € : H/enfant pour 3 heures/semaine)

Les NAP sont inscrits dans le PEDT (Projet Educatif Territorial);

Les Activités tournent autour des 4 thèmes mentionnés dans le PEDT.

Thème « s'initier aux pratiques multimédias » Manque de prestataires et tarifs inadaptés au budget.

Thème « sport » : cette activité est très prisée. Formation des animateurs pour développer le volet sportif

Thème « découvrir les arts, les ateliers d'écriture et le plaisir de lire »

Thème « Découvrir le monde qui nous entoure »

Intervention d'un naturaliste à l'école du Bourg (observation de la faune et de la flore). Une nouvelle activité qui a eu du succès.

Une activité autour de la citoyenneté : le droit à l'expression, la coopération, le savoir vivre ensemble...

Création d'un potager (Bourg)

Activités en langue basque :

---

Partenariat avec la communauté d'agglomération pour des prestations en langue basque. Mais seulement 12 intervenants --> pas assez d'intervenants pour toutes les écoles. Activités réalisées à l'école d'Olhette : le créneau 12h 14h est intéressant pour les prestataires. Pas d'activité en langue basque proposée par la communauté d'agglomération à l'école du Bourg car le créneau du soir est trop demandé par les écoles du territoire. Effectivement 9 écoles sur 10 ont retenu le créneau NAP après l'école (dès 15h30).

Bilinguisme : 50 % de l'équipe NAP est bascophone. Les animateurs bascophones s'expriment en basque et en français.

A la rentrée 2016 17, les enfants du Bourg bénéficieront de prestations en langue basque. Le nombre de prestataires est en augmentation (une vingtaine) d'où un choix + important de créneaux.

La fréquentation (effectif):

---

Au Bourg, une moyenne de 90 enfants en primaire et 55 en maternelle / séance.

A Olhette, 83 enfants en moyenne.

L'adaptation des enfants

---

Pas de remarques

La communication

---

Des rencontres dans l'année entre les RPE, les directrices des NAP, les animateurs et la directrice du service sport jeunesse.

**Remarques :** *les animateurs se retrouvent / groupe pour élaborer le projet pédagogique de chaque période (de vacances à vacances).*

*Chaque directeur périscolaire rencontre ses équipes chaque trimestre et fait remonter les informations à la directrice du Service Sport Jeunesse*

*Les animateurs ont des heures consacrées à la recherche et à la préparation des activités (comprises dans leur temps de travail)*

Programme des activités diffusés aux parents / période :

Pas de remarque.

-Olhette : l'affichage fait côté cantine avec un panneau d'information est plus lisible. De plus des photos des enfants en activité sont régulièrement exposées.

Au Bourg : DEMANDE DE Madame Bourdeau pour un affichage plus « gai » ; Photos ....

Visibilité du travail des enfants : comment montrer aux parents ce que font leurs enfants ?

- Proposer un café ou un thé aux parents le matin au périscolaire dans une salle d'exposition ?
- Regarder avec Ainarak pour présenter des productions réalisées durant les NAP.

- Spectacle en fin d'année ou en cours d'année. Les séances « portes ouvertes » sont une bonne idée, appréciée par les parents.

Commission : une commission a été créée à Olhette rassemblant l'équipe NAP, des parents d'élèves et des enseignants pour échanger sur les pratiques et les modalités d'organisation des NAP. Positif.

#### Le lien scolaire

---

Lors de la réunion du conseil d'école du 7 juin de l'école du Bourg, les enseignants ont manifesté le souhait de renforcer le lien entre les NAP et le contenu scolaire. L'équipe pourrait prendre en charge les activités qui ne sont pas réalisées ou réalisées difficilement par les enseignants faute de temps. Exemple : cadeau de la fête des mères, le chant, la musique.

Madame Bourdeau donne l'exemple d'une activité d'actualité : le recyclage. Intervention du SIED.

Les directrices se rapprocheront des équipes d'enseignant pour travailler le projet.

De même, il semble intéressant d'établir des règles communes à tous les temps rencontrés (de 7h30 à 18h) par l'enfant (accueil périscolaire – école- temps méridien-déjeuner –NAP); PROJET DE REGLEMENT INTERIEUR COMMUN ?

Exemple : cette année, au Bourg, l'équipe d'enseignant a mené un projet sur le vivre ensemble (source conseil d'école du 7 juin). L'équipe NAP a monté un projet similaire avec l'intervention d'un spécialiste de l'enfance et des comportements violents à l'école.

Des thèmes communs qui pourraient être travaillés ensemble. Il semble important de renforcer le lien entre les équipes : les comportements inadaptés de certains enfants augmentent et inquiètent (source conseil école Bourg 7 juin)

#### Les enfants

---

Satisfaits des activités proposées. Le sport toujours plébiscité. Un questionnaire sera de nouveau réalisé avec eux pour connaître leurs souhaits et leur ressenti.

Il est proposé de leur faire évaluer l'activité à laquelle ils participent 😊 😊 😊

Une boîte à idée a été mise en place à Olhette. Positif

#### Les activités

---

Les animateurs expriment leurs craintes de ne « plus avoir d'idée ». Peut-être partir sur des projets plus longs.

Développer de nouvelles activités. Exemple donné par Madame Bourdeau : la boîte à cauchemar. Un atelier « manuel » pour enfermer son cauchemar dans une boîte.

Toutes les suggestions seront étudiées. Certaines activités dont la cuisine n'ont pas pu être reconduites cette année du fait du manque de salle (maternelle Bourg)

Les équipes NAP des 2 écoles travaillent sur un projet commun, type rencontre inter-NAP pour 2016-17.

#### Les locaux

---

OK à Olhette

Bourg : manque de salle par temps de pluie à la maternelle

#### Conclusion

---

Les parents et les enfants sont satisfaits. La communication s'améliore et permet à chacun de trouver sa place. Les activités sont de qualité et très diversifiées. L'école du Bourg bénéficiera d'activités en langue basque dès 2016 2017.

Les parents et les enfants ont intégré les modalités d'inscription NAP et la grande majorité respectent les règles appliquées pour la sortie de classe (l'enfant rentre à la maison ou part en NAP)

#### Pour 2016 2017

---

L'objectif de l'année à venir sera de développer le lien avec l'école (activités, règles de vie, projet commun...)

*Info règlementation : le vendredi ne sera plus déclaré en accueil de loisirs. Pas de changement sur l'organisation des familles et la prise de l'enfant dans le temps des NAP.*